

La bible et ses tiers

Nicole De Groxⁱ, Colette Lauwersⁱⁱ, Paul Lievensⁱⁱⁱ, Jorge^{iv} et Ana Maria^v Serrano,
(Bruxelles –Belgique).

RESUME

Dans le prolongement d'une interrogation sur la place des femmes « entre Sages et Prophètes », notre groupe s'est penché sur la façon dont le Bible propose de sortir des situations duelles mortifères. En parcourant dans l'Ancien Testament, le Pentateuque, les livres historiques et Job et dans le Nouveau Testament les Evangiles, les Actes des Apôtres et l'Apocalypse, nous avons été surpris par la grande variété des moyens mis en œuvre pour enrayer la violence. Ce sont ces moyens, ces troisièmes éléments du conflit que nous avons appelé les TIERS. Outre le rappel de la Loi et ses représentants, nous avons trouvé dans ce rôle tantôt un interdit, tantôt une promesse, tantôt un compromis, parfois la ruse et la fuite mais aussi et surtout une vision ambivalente du sujet humain. Il nous est apparu que cette conscience de sa division intérieure entre le bien et le mal était à la source de sa capacité de se convertir et de pardonner à son semblable. Ceci nous a amené, de façon imprévue, à relire avec un regard neuf la condamnation à mort du Christ et à mieux comprendre la genèse de « l'axe du bien et du mal » contemporain comme aussi sa potentielle dangerosité, chaque camp voyant en l'autre un ennemi à détruire.

MOTS CLEFS : Violence. Tiers. Le Mal. Le Bien. Bible.

LA BIBLIA Y SUS ELEMENTOS QUE TERCIAN EN LA VIOLENCIA

RESUMEN

Prolongando nuestras interrogantes acerca del espacio de las mujeres “entre Sabios y Profetas”, nuestro grupo ha orientado su interés sobre las modalidades propuestas en la Biblia para superar las situaciones duales mortíferas. Recorriendo en el Antiguo Testamento, el Pentateuco, los libros históricos y Job, y en el Nuevo Testamento, los Evangelios, los Actos de los Apóstoles y el Apocalipsis, nos ha sorprendido la gran variedad de medios puestos utilizados para frenar la violencia. Son éstos medios, los elementos de tercera instancia del conflicto, que hemos llamada, los TERCEROS. Además de recordar la Ley y sus representantes, participan de dicha función, algunas veces una prohibición, otras una promesa, a veces un compromiso, la astucia o la fuga, así como también una visión ambivalente del ser humano. A nuestro parecer, esta conciencia de su división interior entre el bien y el mal era la fuente de su capacidad de conversión y de perdonar a su semejante. Esto nos ha llevado, como algo no previsto, a releer con una mirada nueva, la condenación a muerte de Cristo y ha comprender mejor la génesis del “eje del bien y del mal” contemporáneo así como su peligrosidad potencial, pues ambos campos ven al otro como un enemigo que se debe destruir.

PALABRAS CLAVE : Violencia. Terceros. El Mal. El Bien. Biblia.

LA BIBBIA E SES ELEMENTI TERZI

RIASSUNTO

Continuando le nostre interrogazioni sul ruolo della donna fra "Sapiente e Profeti", il nostro gruppo ha analizzato il modo cui la Bibbia propone di uscire da situazioni duali portatrice di morte. Percorrendo, nell'Antico Testamento, il Pentateuco, i libri storici e Giobbe e, nel Nuovo Testamento, i Vangeli, gli Atti degli Apostoli e l'Apocalisse, ci ha sorpresi la vasta gamma di mezzi, questi terzi elementi del conflitto cui abbiamo dato il nome di TERZI. Oltre alla Legge e ai suoi rappresentanti, abbiamo individuato in questo ruolo talvolta un divieto, talvolta una promessa, altrove uno stratagemma, oppure una fuga, ma anche e soprattutto una visione ambivalente dell'essere umano. Ci è parso che questa coscienza della sua distinzione interiore tra il bene e il male si pone all'origine della capacità dell'uomo di convertirsi e di perdonare il suo simile. Questa riflessione ci ha condotti, inaspettatamente, a rileggere con uno sguardo nuovo, la condanna a morte di Gesù Cristo; inoltre, ci ha portati a capire meglio la genesi dell'"asse del bene e del male" contemporaneo, così come la sua potenziale pericolosità, poiché ciascun campo vede nell'altro un nemico da distruggere.

KEY-WORDS : Violenza. Terzi. Le Mal. Le Bien. La BIBBIA

PRESENTATION

Après avoir travaillé sur « Les femmes entre sages et prophètes » pour le congrès de Grenade, notre groupe désirait poursuivre le même genre de réflexion pour le congrès de Strasbourg sur « Religions et violences ? ». Plus précisément, partant de l'idée que la Bible avait largement (quoique pas uniquement) contribué à la naissance de la civilisation occidentale orientée progressivement vers un système politique démocratique et défenseur des « Droits de l'homme »^{vi}, nous avons avancé l'idée qu'elle ne possédait pas seulement des exemples multiples de violences diverses (guerres, pillages, viols, meurtres..) ^{vii} mais également des stratégies permettant de sortir de la spirale de la violence. En recherchant ces stratégies, nous avons constaté qu'à travers une multitude de récits, de tableaux, de vitraux, il était possible de les voir comme autant de pierres constitutives d'un imaginaire de la Chrétienté où la violence trouvait un mode de traitement moins destructeur.

Nous avons donc décidé de partir à la recherche de ces stratégies en parcourant le Pentateuque, les Livres historiques et Job pour l'Ancien Testament et les Evangiles, Les Actes des Apôtres et l'Apocalypse pour le Nouveau Testament. Notre lecture attentive a dès lors relevé tous les cas d'affrontements duels, c'est-à-dire les situations conflictuelles mettant en présence deux adversaires dont l'un au moins souhaite la disparition de l'autre. Et à l'intérieur de cette situation conflictuelle, nous nous sommes interrogés sur ce qui avait pu « gripper » ce mécanisme de haine destructrice pour le faire, sinon disparaître, au moins en diminuer l'impact mortifère.

C'est précisément cet élément que notre travail a appelé (faute de mieux,) un tiers. Ce « tiers » est à entendre au sens mathématique du terme, c'est-à-dire quelque chose qui vient jouer un jeu non prévu initialement. Il ne s'agit donc que très rarement du « tiers oedipien » au sens moderne en psychologie dont le père est le paradigme et le juge, l'arbitre, la loi...les avatars mais plutôt une gamme très variée d'interventions ayant comme seul point commun d'interdire à la violence de sortir tous ses effets. Il s'agit donc

d'imprévus venant concrètement transformer la situation duelle en situation ternaire ouvrant sur un avenir fondamentalement différent de la situation première.

Sans doute pourrait-on nous reprocher une lecture « naïve » du texte saint. Il est vrai que cette lecture est « préscientifique » pour un exégète moderne. Mais ce serait oublier deux choses. Tout d'abord que l'exégèse contemporaine fondée sur la critique historique^{viii} est relativement récente par rapport à trois millénaires de lectures bibliques. Elle apparaît timidement au 17^{ième} siècle pour ne s'affirmer définitivement que dans la deuxième moitié du 20^{ième} siècle après avoir surmonté pas mal de difficultés. Auparavant avaient déjà existé les lectures juives du Midrash et du Talmud, voire de la Kabbale, et du côté chrétien celles des Pères de l'Eglise ou de la Lectio divina monastique, sans parler d'un fonds d'histoires édifiantes largement illustrées par les artistes.

Mais surtout c'est oublier que notre hypothèse de départ était la probabilité de trouver dans l'Ecriture Sainte les sources d'un imaginaire collectif occidental, autrement dit d'une culture de chrétienté. Laquelle ne doit évidemment pas grand chose à l'acribie exégétique mais doit tout à une Ecriture considérée comme une nourriture pour la foi (celle du savant comme celle du charbonnier), bref un texte dont le plus humble des croyants pouvait tirer du « neuf et de l'ancien » (Lc.13,52) selon la promesse même du Christ à ses disciples.

LES TIERS

1. La LOI TIERCE.

Les livres du Deutéronome, du Lévitique et des Nombres balisent une société basée sur une Loi positive au sens moderne du terme, une société fondée sur la distinction entre le bien et le mal. Présenté parfois par le couple « pur- impur » le conflit entre le bien et le mal s'est radicalement séparé de tout tabou ou destin. Nous sommes d'emblée face à une société qui a rompu avec la stricte dépendance des lois naturelles ou divines pour adopter celles d'un avenir à faire librement au sein d'un ensemble d'actes permis ou défendus. Sans doute la teneur de cette Loi de Sainteté est-elle présentée comme le fruit de la volonté divine mais ses nombreuses prescriptions concernant l'espace, le temps et les catégories humaines (hommes, femmes, laïcs et prêtres, étrangers résidants...etc.) sont explicitement placées sous la responsabilité humaine. Nous sommes donc bien dans un registre moral oedipien avec le couple « faute- péché, réparation, sanction et demande pardon.^{ix}

Le soin d'en vérifier l'exercice revient explicitement, sinon exclusivement à la tribu de Lévi et au collège sacerdotal, ancêtres de nos prestataires de services judiciaires et parfois médicaux rétribués par ceux qui relèvent du secteur marchand producteur de biens, à savoir les 11 autres tribus d'Israël. Le maximum de protection est même prévu pour l'inculpé puisque le juge doit s'informer si le justiciable connaissait la loi, doit confronter les témoignages et adapter la peine au délit commis. A noter que cette justice relève comme la plupart des jurisprudences anciennes de la justice réparatrice, c'est-à-dire d'une notion du droit axée sur le dédommagement des victimes dans le but de rétablir la paix dans la communauté, en sorte d'éviter un surplus de violence hérité du passé.

A noter aussi que le « Don de la Loi », comme le note bien François Ost, s'inscrit dans le cadre d'un contrat où l'accord du peuple est expressément demandé^x. Le referendum a donc des racines bibliques insoupçonnées.

Dans le Nouveau Testament, en particulier dans les Actes des Apôtres, la loi judiciaire est reconnue comme telle indépendamment de toute connotation religieuse. Paul n'hésitera pas à faire appel au tribunal de l'empereur et les épîtres inviteront les fidèles à se soumettre à tout pouvoir légitime tout en privilégiant la solution des conflits par une médiation interne à la communauté.

2. LE TIERS DIVIN

Face à la violence humaine, il arrive que Dieu intervienne soit directement, soit par un de ses messagers. Ainsi après le meurtre d'Abel, Dieu, à la demande de protection de Caïn interdit la vendetta. Après le déluge, il fera la promesse de ne plus jamais soumettre l'humanité à pareil cataclysme. Dans la querelle entre Sara et Aga, il intervient via son ange pour protéger et bénir Ismaël. Lors du péché de David, adultère et meurtrier d'Urie, c'est le prophète Nathan qui invite le roi à le repentance sur l'ordre de Dieu ...etc.

3. LES INTERVENANTS EN TIERS

Il existe de nombreux exemples où certains prennent l'initiative d'offrir leur médiation en cas de conflit. C'est le cas d'Abraham qui marchandise avec Dieu le salut des villes pécheresses de Sodome et Gomorre. Le cas de Ruben intervenant pour sauver la vie de Joseph son frère. Le cas du jeune Daniel sauvant la chaste Suzanne injustement accusée d'adultère. Ces intervenants sont généralement porteurs d'un message s'inspirant du respect des lois fondamentales interdisant la violence du mal mais pas toujours. Dans le sens inverse, il y a l'intervenant satanique au jardin d'Eden entre Dieu et le premier couple, ou encore entre Dieu et Job. Les trois amis de ce dernier sont également désavoués par Dieu comme ne le représentant pas. Mais l'initiative individuelle est une de ces originalités bibliques qui a donné ses lettres de créances aux résistances individuelles à toutes les dictatures.

4. LES TIERS FABRIQUES.

Par cette « fabrication » de tiers nous entendons les ruses et autres compromis permettant de sortir du conflit ou du moins d'en diminuer l'intensité. Du côté des ruses, on relève celle d'Abraham et d'Isaac faisant passer leurs épouses pour leurs soeurs, celle de Rachel qui, en simulant un état d'impureté menstruelle, empêche son père de fouiller sa couche et d'y retrouver les idoles domestiques dérobées par Jacob son mari. Enorme aussi la ruse des Gabaonites, des voisins d'Israël, qui pour éviter d'être victimes d'un « génocide divinement programmé » envoient en négociation avec Israël des gueux se nourrissant de pain sec, preuve que leur éloignement territorial ne les rend nullement dangereux pour les Hébreux. Aucune de ces ruses n'est condamnée par le texte sacré.^{xi} Il faut attendre l'Evangile pour voir la vérité du propos ou de la conduite valorisée pour elle-même et non pour son efficacité. (Mt. 5,37 ; Jc. 5,12.)

Du côté des compromis, on peut noter la confusion des langues remplaçant la destruction de la population de la Tour de Babel par sa dispersion, le bélier sacrifié en lieu et place d'Isaac lors de sa « ligature », l'esclavage de Joseph préféré à sa mort, le sort de Moïse bébé remis entre les mains d'une adoption chanceuse. Un autre exemple de compromis qui aura de l'avenir nous est donné par l'épisode de David et Goliath, c'est-à-dire par le choix d'un champion par chaque camp pour éviter des pertes humaines de part de d'autre, etc... Dans le Nouveau Testament, l'exemple princeps est sans conteste le premier Concile de Jérusalem où les fidèles groupés autour de Paul acceptent de garder une partie des interdits alimentaires juifs. Comme aussi la circoncision de Tite pour éviter un scandale. Là encore les exemples ne manquent pas. (1 Co.8,1 et suiv.) Enfin, il faut noter la notion d'évitement du conflit par la fuite. Chaque fois que son « heure » n'est pas encore là, Jésus s'échappe et les disciples de leur côté prendront souvent la fuite lorsqu'ils se sentiront en danger. (Ac. 9,25)

5. LE TIERS PAR AMBIVALENCE

Contrairement à l'art de la propagande moderne dont une des conditions fondamentales est le non mélange des partisans du bien et du mal^{xii}, la Bible nous montre des êtres intérieurement divisés. Dès la Genèse, l'homme apparaît comme capable du meilleur et du pire et doté d'une conscience capable de discerner la frontière entre le bien et le mal, une frontière qu'il est possible de franchir dans les deux sens. Le repentir accompagné d'une réparation juste est par ailleurs toujours accepté. Il faut attendre les Macchabées pour voir apparaître la figure du « héros » indemne de toute faiblesse. Mais nous sommes déjà proche d'une déviation du sens de la Loi, celle-là même qui entraînera la mort du Christ.

Ce dernier est sans doute pur de tout péché au regard de sa fidélité à son Père, mais pour ses contemporains, il est rien moins qu'ambigu : il s'arroge des prérogatives divines comme celle de remettre les péchés mais en même temps il fréquente les pécheurs et ne tient pas compte de toutes les prescriptions mosaïques. Le regard qu'il porte sur autrui se fonde non sur un jugement superficiel mais sur toutes les potentialités du cœur humain. Zachée, Marie-Madeleine, la Samaritaine, la femme adultère... autant de personnes dont il reconnaît la faute mais aussi la capacité de changement. Saint Paul, de son côté, reconnaîtra : « ..je ne fais pas le bien que je veux et commets le mal que je ne veux pas. » (Rom.7)

Comme le rappelait récemment P. d'Iribarne^{xiii} dans une comparaison entre Evangile et Coran, l'appréhension du monde de l'un et de l'autre, si elle accorde une valeur à l'unité des croyants, n'est pas la même quand il s'agit d'envisager » la complexité des personnes vues comme irréductibles aux catégories aux quelles il paraît commode de les rattacher « A nos yeux aussi, l'apport principal du christianisme à l'élaboration d'une paix durable dans le monde consiste dans sa capacité à toujours voir dans l'autre un semblable quel que soit son degré d' »infidélité »

REFLEXIONS

Dans cette dernière partie nous avons groupé un »ensemble de réflexions qui nous sont apparues au fil de notre recherche comme éclairantes tant pour notre compréhension plus fine du passé que du présent.

A) Le conflit entre Jésus et les Pharisiens.

A partir du retour des exilés à Babylone, l'essentiel de la vie sociale, politique et rituelle du peuple juif- qui ne connaît plus guère d'indépendance réelle- se focalise sur l'observance stricte de la Loi, non plus tellement perçue comme une loi de vie que comme une sorte d'assurance au sens moderne du terme : il y aurait un lien obligé entre la fidélité du peuple et le secours de Dieu. (1 M. ch. 8) On comprend mieux dès lors la remarque de Caïphe : « ..Vous ne comprenez rien et vous ne réfléchissez même pas que votre avantage, c'est qu'un seul homme meure pour le peuple et que la nation ne périsse pas tout entière » (Jn. 11,50 et suiv.) Par sa façon de mettre la Loi au service de l'homme, Jésus mettait à ses yeux la survie du peuple en péril !

B) L'axe du Bien et du Mal

Le conflit entre le Bien (représenté par Dieu) et le Mal (personnifié par Satan) est au cœur même du récit biblique lequel donne au Bien le premier et le dernier mot .La création est fondamentalement bonne et sa destruction correspondra avec l'entrée dans une vie éternelle. Mais sur cette terre, entre ces deux moments, existe un conflit dont l'homme est l'enjeu. Soit il reste juste, soit il devient pécheur. Si l'on ne tient pas suffisamment compte de la possibilité humaine de revenir du mal au bien par le repentir et la réparation^{xiv} si l'on fige les individus en deux groupes antagonistes, on tombe dans ce qui constitue l'A.B.C. de l'art de la propagande^{xv} politique, commerciale ou guerrière pour qui tout changement individuel est suspect de dissimulation mensongère. Or c'est seulement en quittant cette position absolument bonne ou totalement mauvaise que l'on peut espérer une coopération entre les hommes et donc un remède efficace contre la reprise des conflits. En reconnaissant les fautes du passé, il nous semble que les responsables de communautés posent la première pierre d'un rapprochement durable entre les hommes.

CONCLUSIONS

Partis à la recherche des « recettes bibliques » pour atténuer voire éradiquer la violence, nous avons eu tout à la fois l'impression de plonger très profondément dans le terreau de notre culture comme aussi d'être plus capables de jeter un regard renouvelé sur le quotidien de nos vies au 21^{ème} siècle. C'est sans doute pourquoi ce travail fut mené avec une ardeur qui ne se démentit jamais et nous laissa, quelle que soit la valeur scientifique du résultat, le souvenir d'une entreprise génératrice d'enrichissement de notre foi et d'émerveillements durables.

BIBLIOGRAPHIE

- Barreau J.CL.,Bigot G., « Toute l'histoire du monde (de la préhistoire à nos jours) Fayard, Paris, 2005,451 p.
- Costa J. « La Bible racontée par le Midrash » Bayard, (2004), 372 p.
- De Grox N. in Lettres Romanes « L'art de la propagande chez Robespierre » , 1960, p. 123-129 et 219-244 et308-331.

D'Iribarne P, in Etudes, oct. 2004 "Christianisme et lien social" p. 333-342.
Domenach J.M., « La propagande politique » P.U.F. coll. Que Sais-je, Paris 1950.
Eslin J.Cl. Cornu C. (sous la direction de) « La Bible 2000 ans de lecture » Desclée De Brouwer, Paris, 2003,527 p.
Guigui A. « Le Judaïsme, vécu et mémoire » Racine, Bruxelles, 2004,300 p.
Ost Fr. « Raconter la Loi, aux sources de l'imaginaire juridique » Odile Jacob, Paris2004,439p.
Prévost J.P. (sous la direction de) « Nouveau Vocabulaire Biblique » Bayard, Paris,2004, 495 p.
TOB, Traduction œcuménique de la Bible, 4ième édit. ,Les Sociétés bibliques et du Cerf, 3 vol

ⁱ Licenciée en Philosophie et Lettres et en Psychologie.

ⁱⁱ Licenciée en Psychologie.

ⁱⁱⁱ Psychiatre, Professeur honoraire (U.C.L.)

^{iv} Psychiatre, Professeur honoraire (U.C.L.)

^v Licenciée en Histoire de l'Art (Musicologie)

Adresses de contact : serrano@nops.ucl.ac.be

lievenspauldr@skynet.be

^{vi} Barreau J-Cl. et Bigot G., «...les dix commandements, l'idée d'une loi non plus juridique comme celle de Romains, mais morale et surtout universelle : les « droits de l'homme » en auraient inconcevables dans une autre religion que le Judaïsme » op. cit. p. 95.

^{vii} La violence à motivation explicitement religieuse est quantitativement rare dans le texte sacré. On la trouve essentiellement dans le livre de l'Exode, ceux de Josué et dans l'Apocalypse. Ailleurs on trouve plutôt la violence humaine, hélas, ordinaire. A noter que le peuple juif perdit très tôt la possibilité d'opprimer ses voisins. La guerre des Macchabées est surtout une courte période de résistance armée contre un occupant étranger.

^{viii} Cfr. Eslin J. CL.et Cornu C., pp. 57à 150 et Costa op.cit.

^{ix} cfr. Les articles SCUB (action de retour au bien) et HAMARTIA (notion de faute montrant l'importance du lien entre les deux vocables par leur fréquence d'occurrence. Prevost J.P. op. cit.

^x cfr. « ...un Dieu et un peuple apprennent ensemble les conditions du respect de l'altérité qui passe à la fois par l'affirmation de la liberté et par la position de la Loi...non plus de commandement arbitraire, mais la loi qui délivre parce qu'elle est librement assumée. » Ost Fr , op. cit. p. 60

^{xi} cfr. Le film récent « Train de Vie » de R. Mihaiteanu (1998)

^{xii} cfr. De Grox, N. op. Cit. P. 308-309 plus la note.

^{xiii} cfr. P. d'Iribarne, op. cit. p. 341

^{xiv} cfr. A. Guigui le chapitre consacré au Yom Kippour

^{xv} cfr J.M. Domenach op. cit. P. 67 et suivantes.